

DENOMINATION

**COMMUNE
2011**

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2011
ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
ET L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Nombre de membres en exercice		: 15
Nombre de membres présents		: 13
Nombre de suffrages exprimés		: 13
Votes	Contre	0
	Pour	13

Date de la convocation le 23.03.12
Séance du 30.03.2012 à 20 H 30

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr J-Luc CHAUSSIGNAND, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011, dressé par Mr MAURIN, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	/	184 201,12 €	148 465,21 €	/	/	35 735,91 €
Opérations de l'exercice	1 043 576,61 €	1 246 457,73 €	292 077,85 €	388 925,25 €	1 335 654,46 €	1 635 382,98 €
TOTAUX	1 043 576,61 €	1 430 658,85 €	440 543,06 €	388 925,25 €	1 335 654,46 €	1 671 118,89 €
Résultat de clôture	/	387 082,24 €	51 617,81 €	/	/	335 464,43 €

Besoin de financement
Excédent de financement

51 617,81 €
/

Restes à réaliser

99 665,00 € 90 300,00 €

Besoin de financement des RAR
Excédent de financement des RAR

9 365,00 €
/

Besoin total de financement
Excédent total de financement

60 982,81 €
/

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **60 982,81 €** au compte 1068 investissement OFI -Rec. Invest.

326 099,43 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

3) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations M MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER – AUZAS – HILAIRE – JOLLIVET – VOLLE – VERNET – CORNET – BEUGNET – SALA – FIALON.

Le Maire ne prend pas part au vote

Pour expédition conforme, le 02 avril 2012

Le Maire, Pierre MAURIN

DELIBERATION N° 2012/15